



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE  
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN  
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
**Pour diffusion immédiate**

**XIV<sup>E</sup> CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE**  
**Vancouver (Colombie-Britannique), les 23 et 24 septembre 2009**

**LA FRANCOPHONIE CANADIENNE : UN PARTENAIRE ESSENTIEL**  
**À L'ESSOR DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE**

---

Vancouver, le 23 septembre 2009 – Dans le cadre du volet provincial-territorial de la *XIV<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne*, les ministres ont réitéré la nécessité d'une collaboration accrue avec le gouvernement fédéral afin de promouvoir et de renforcer la vitalité de la francophonie canadienne.

En cette année qui marque le 40<sup>e</sup> anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* du Canada, les ministres ont réaffirmé leur volonté d'exercer un leadership afin de favoriser l'essor et l'épanouissement de la francophonie canadienne. C'est dans ce contexte qu'ils souhaitent entretenir un dialogue continu et durable avec le gouvernement fédéral. Les ministres ont réitéré la vision de la Conférence : *une francophonie ouverte et dynamique qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne*.

« C'est en combinant nos efforts et en travaillant dans la même direction que nous maximiserons le fruit de nos actions pour faire avancer la francophonie au sein du Canada », a déclaré l'honorable Naomi Yamamoto, ministre d'État aux Affaires intergouvernementales de la Colombie-Britannique et co-présidente de la Conférence ministérielle cette année.

Les ministres des provinces et territoires sont enthousiastes à l'idée de promouvoir la francophonie canadienne et de soutenir les athlètes francophones lors des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Cet événement d'envergure mettra en valeur la francophonie canadienne à l'échelle internationale.

Dans cet esprit, les ministres provinciaux et territoriaux ont rencontré des représentants du Comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver avec lesquels ils ont discuté notamment de la place du français aux Jeux. Ils ont de plus participé à des activités avec des olympiens et se sont engagés à encourager un mode de vie sain pour le mieux-être de la francophonie et de la population canadienne. Les ministres ont également fait remarquer que les Jeux d'été du Canada, tenus le mois dernier à l'Île-du-Prince-Édouard, ont rassemblé de nombreux athlètes, arbitres et bénévoles francophones et ont été présentés dans le respect du bilinguisme. Les ministres ont souligné cette excellente manifestation de la francophonie canadienne.

Par ailleurs, les ministres ont discuté du rôle déterminant des médias, plus particulièrement en ce qui a trait à la transmission de la langue et des cultures d'expression française et à la construction de l'identité de la jeunesse francophone. À cet égard, les ministres se sont dits préoccupés par les impacts sur les services de langue française résultant des compressions budgétaires qu'ont dû effectuer les services de radiodiffusion publique dans certaines provinces, notamment la Société Radio-Canada.

Les ministres ont accepté l'invitation de M. Jackson Lafferty, ministre responsable des langues officielles des Territoires du Nord-Ouest, qui accueillera la prochaine Conférence à Yellowknife les 22 et 23 juin 2010.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a été créée en 1994 et regroupe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne. Ces ministres se réunissent annuellement afin de traiter de diverses questions liées à la francophonie canadienne, d'orienter des actions de coopération intergouvernementale et d'exercer un rôle rassembleur en appui à la francophonie canadienne.

-30-

Renseignements :

Alex Dabrowski  
Gouvernement de la Colombie-Britannique  
Tél. : 250-356-7373  
Cell. : 250-920-8534

Chantal Alarie  
Coordonnatrice nationale  
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne  
306-933-6355